

Modèle pyramidal «La Moisson»

# Benoît Laprise devra comparaître le 1er mars

page 3

**Maintenant réouvert**  
**Nouveau concept**  
**super Zen**

- GRILLADES
- FRUITS DE MER
- FONDUES

Réservez  
 BAR-RESTAURANT  
**Mario Tremblay**  
**668-7231**  
00572716

32 PAGES  
31<sup>e</sup> ANNÉE N° 113

# le QUOTIDIEN

du Saguenay – Lac-Saint-Jean  
www.lequotidien.com

30 ans

Dépôt: 80¢ + taxes

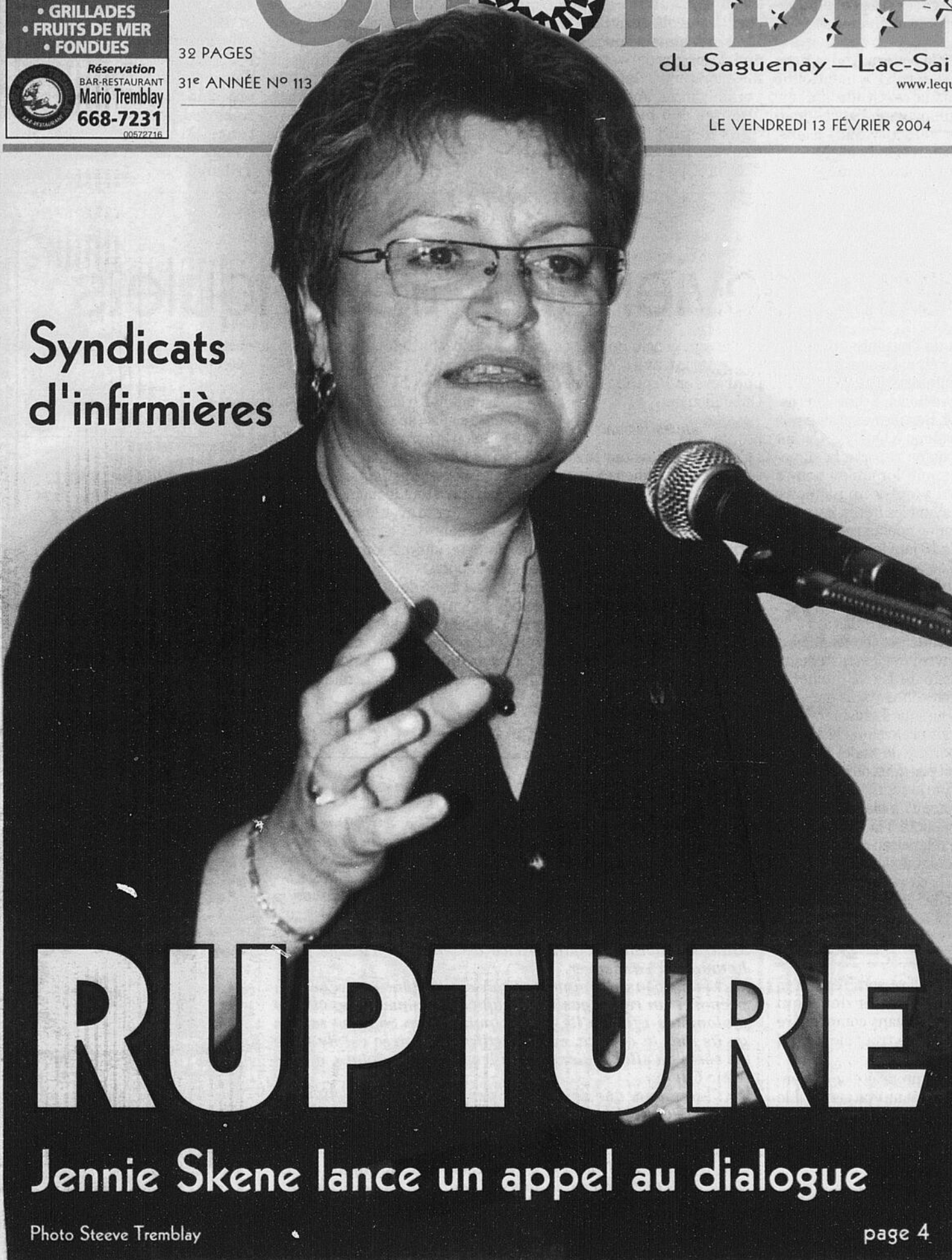
LE VENDREDI 13 FÉVRIER 2004

**JEUDI et VENDREDI**  
**4 à 7**  
 Ailes de poulet-Pizza  
**Double plaisir**  
 (Forts et Molson Dry)

**Méchant mardi Molson-Ex**  
 Hockey sur écran géant  
 - Ailes de poulet GRATUITES  
 - Tirage d'un chandail du Canadien

**DÉBUTE DIMANCHE:**  
 Les mercredis et dimanches  
**KARAOKE**  
 avec DANIEL LACHANCE

**Bank O Bar**



## Syndicats d'infirmières

# RUPTURE

### Jennie Skene lance un appel au dialogue

Photo Steeve Tremblay

page 4

## Accident de chasse

# André Ross coupable de négligence criminelle

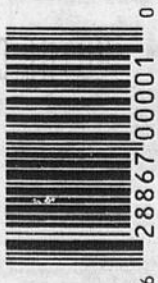
page 2

## LES SPORTS

### Cyclisme

# Audrey Lemieux rejoint Bessette et compagnie chez les pros

page 31



## boutique Guy Gilbert

PAUL GILBERT, propriétaire

1283, boul. Sacré-Cœur Tél.: (418) 679-0756  
Saint-Félicien, G8K 2R1 Fax: (418) 679-4317

# Grande vente RÉNOVATION

Jusqu'au 21 février inclusivement

départements



chlorophylle et chaussures

# Rabais de 20% à 70%

00572716



# Les CLSC à la veille de perdre leur identité

**NDLR** — Le Quotidien publie aujourd'hui la position du président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, le Dr Rénald Dutil, relativement à l'adoption de la Loi 25 par le gouvernement Charest. Cette législation impose la fusion à divers établissements de santé occupant un même territoire.

Le gouvernement du Québec a fait connaître ses intentions et son échéancier sur la mise en oeuvre de la Loi 25 visant à remplacer les Régies régionales par les Agences régionales de développement des réseaux locaux de santé et à faire ce qui est souhaitable: mieux intégrer les services. Le regroupement ainsi formé deviendra l'instance locale responsable de fournir à la population les services généraux et spécifiques requis.

Selon les stipulations de la Loi, l'instance locale qui naîtra éventuellement de la fusion de divers établissements d'un territoire, comme un CLSC, un CHSLD ou un CHSGS, devra non seulement fournir elle-même ces services, mais s'associer de diverses manières avec d'autres organismes privés ou publics pour garantir au patient qu'elle prend en charge tous les services requis.

L'ensemble de ces éléments formerait le réseau local de services. Dans la foulée, la nouvelle agence de développement de Montréal-Centre a soumis en consultation les balises et critères sur lesquels devraient reposer les réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal. Il faut présumer que toutes les autres agences de développement emboîteront bientôt le pas. À la lecture de ces documents, les inquiétudes qu'avait exprimées la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) en Commission parlementaire sur l'étude du projet de loi 25 sont tout aussi vives.

## Un brassage précipité des structures

Nul ne contestera l'importance de mieux intégrer les services et de faciliter le cheminement du patient dans les divers niveaux de soins que pourrait exiger son état. Mais sous ce noble objectif, le ministère s'apprête à faire subir au réseau un important brassage de structures qui précède, plutôt qu'il ne suit, la mise en place d'un plan d'organisation clinique.

Les consensus requis à la réussite de ce projet ne semblent pas la priorité du ministère. Les dernières réformes nous ont pourtant démontré qu'il s'agit de la première condition gagnante. L'échéancier proposé est très court et ne permettra pas d'effectuer les consultations requises, surtout dans un grand milieu urbain.

## Priorité

La mission de première ligne doit être une des priorités de ces nouvelles instances locales. Les craintes qu'une instance englobant un centre hospitalier d'envergure adopte une approche

hospitalo-centriste sont partagées par plusieurs.

Une telle situation reléguerait au second plan l'ensemble des services de première ligne. C'est un danger que nous avons souligné en Commission parlementaire, en insistant sur le fait que plusieurs des problèmes vécus dans nos hôpitaux, particulièrement à l'urgence, ont comme origine l'inaccessibilité des ressources de première ligne dans la communauté.

Les soins médicaux généraux dispensés par les omnipraticiens sont au coeur des services de première ligne.

Pourtant, le projet du ministère, tout comme celui de l'agence de développement de Montréal, est très flou sur la place réservée aux soins médicaux généraux dispensés par les omnipraticiens. Bien que les Départements régionaux de médecine générale (DRMG) soient appelés à définir des ententes entre une instance locale et les cabinets de médecin, l'imprécision l'emporte sur la clarté.

On n'y trouve aucune indication sur la place qu'occuperont les omnipraticiens qui exercent actuellement dans les CLSC. Où iront leurs patients? Les CLSC perdront leur identité propre et deviendront partie de l'instance locale. Qu'advient-il de la pratique des 1777 omnipraticiens qui y exercent? Veut-on la confiner à certains programmes s'adressant à des clientèles spécifiques? Toutes ces inquiétudes méritent des réponses.

## Médecine familiale

La FMOQ a souvent plaidé l'importance de maintenir des services de médecine familiale dans les CLSC. Ces établissements ont créé plusieurs programmes spécifiques pour des

clientèles vulnérables et prioritaires qui exigent une approche pluridisciplinaire difficilement accessible dans les cliniques et les cabinets privés.

C'est un mandat essentiel et qui doit être maintenu. Mais l'activité des omnipraticiens en CLSC ne doit pas être confinée aux seuls programmes spécifiques, comme ce fut trop souvent le cas dans plusieurs CLSC, surtout en milieu urbain.

Au début des années 1990, tout en reconnaissant l'importance d'une participation médicale aux programmes spécifiques, l'Association des médecins de CLSC du Québec a proposé un nouveau modèle de pratique qui alliait des activités de médecine familiale auprès de la population du territoire à une participation aux programmes du CLSC.

La FMOQ et d'autres partenaires du réseau, le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec, ont adhéré au projet intitulé «Le projet médical en CLSC». Actuellement, ce mode de pratique est bien implanté dans la plupart des CLSC du Québec, et les médecins de CLSC comptant pour près de 20 % des effectifs médicaux en première ligne. Ce double rôle des médecins de CLSC, à la fois médecins de famille et membres d'une équipe multidisciplinaire, doit être préservé au sein des nouvelles instances de santé, d'abord et avant tout pour le bénéfice des personnes que ces médecins prennent en charge et suivent.

Qui plus est, dans le passé, les médecins de CLSC n'ont souvent pas reçu le soutien administratif nécessaire à l'exercice de la médecine. La Fédération espère que les nouvelles instances locales corrigeront cette situation afin que les omnipraticiens puissent évoluer dans un environnement plus favorable à l'amélioration des services.



«La mission de première ligne doit être une des priorités des nouvelles instances locales. Les craintes qu'une entité englobant un centre hospitalier d'envergure adopte une approche hospitalo-centriste sont partagées par plusieurs.»

## L'hiver, une saison morte? Allez dehors, que diable!

Bien sincèrement, que ceux qui prétendent qu'il n'y a rien à faire en région viennent me le dire en pleine face, je leur proposerai de me remplacer dans les activités auxquelles je ne puis assister, faute de posséder le fameux don d'ubiquité!

D'abord, je ne sais plus où aller prendre ma dose de neige tellement les festivals extérieurs sont nombreux et attirants. Du Festival des glaces de Saint-Gédéon à Jonquière en neige, en passant par le petit dernier, Ciel et neige au Vieux-Port de Chicoutimi, j'avoue que je n'ai pas pu tout voir.



ÉLEONORE CÔTÉ  
eleonore\_cote@yahoo.ca

Comme si ce n'était pas assez, il y a tant de concerts classiques ou shows de blues, ciné-club ou pièces de théâtre, expositions et vernissages, que je me demande bien pourquoi,

au juste, on a dit que l'hiver était une saison morte. Certains ont peut-être la plainte facile... Pour ma part, je n'ai rien à redire quant à la qualité des activités culturelles du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Parmi toutes ces sorties, aussi alléchantes les unes que les autres, un nouvel événement vient se rajouter tel un bon crémeux sur le gâteau.

## Nouvel événement

En effet, depuis la semaine dernière et jusqu'à demain soir, l'Auditorium d'Alma propose l'événement «Les mots dits». Sous le calembour, on y retrouve plusieurs spectacles dans lesquels les mots sont à l'honneur. Il y a les mots dits, et bien sentis, comme ceux de la pièce de théâtre «Cheech, les hommes de Chrysler sont en ville», à laquelle j'ai eu le bonheur d'assister, lundi. Les mots dits peuvent aussi créer de véritables histoires à dormir debout, c'est le cas de ceux qui sortiront de la bouche du conteur Fred Pellerin, pas plus tard que ce soir à la salle communautaire de Saint-Cœur-de-Marie. Fred Pellerin vous invite même à venir placoter avec lui, cet après-midi à la Maison des Bâtisseurs.

Les mots dits sont aussi chantés lorsque Polémil Bazar casse la baraque à la Tourelle du Cégep d'Alma, ou encore demain soir, alors qu'Ariane Moffat sera sur la scène de l'Auditorium d'Alma. Ce spectacle unique sera suivi de celui de Sylvie Jean, une auteure-compositeure-interprète de la région au talent remarquable, qui clôturera l'événement au bar La Bohême.

## Heureux concept

Ce concept compte plusieurs bons points qui méritent d'être soulignés. Il constitue notamment un maillage entre différents lieux de diffusion d'Alma et des environs. Bien que l'événement soit produit par l'Auditorium d'Alma, les spectacles sont présentés dans plusieurs endroits.

La soirée avec Fred Pellerin, par exemple, se déroulera à Saint-Cœur-de-Marie. Décentraliser l'offre culturelle devrait devenir récurrent, cela permettrait à tous les secteurs de profiter de spectacles intéressants.

En outre, l'événement nous donne la chance d'entendre des artistes de haut calibre. Ce sont les vedettes de l'heure qui se retrouvent dans tous les talk-shows branchés. Ils sont en demande partout, au Québec et sur la scène internationale.

Les organisateurs avaient même réussi à avoir le chanteur Renaud, qui a malheureusement dû annuler sa prestation. Malgré le désistement de l'artiste français, l'événement nous offre des spectacles d'envergure qui peuvent plaire à tous les publics, des jeunes familles aux vieux célibataires.

On a aussi pensé à un système de carte à poinçonner. En achetant la carte à bas prix, on obtient un rabais sur les billets de chaque spectacle. Cette formule rend les sorties très abordables et plus accessibles à un large auditoire. Pour toutes ces raisons, la première année des «Mots dits» constitue une belle réussite à laquelle il faut applaudir.

L'offre culturelle de notre région est dynamique, de grande qualité et, somme toute, abondante.

Vous savez, même à Montréal, les semaines ne comptent que 7 journées de 24 heures. «Trop, c'est comme pas assez», disait un sage de ma connaissance. Si le public régional se décollait le nez de son écran de télévision, il pourrait s'apercevoir que l'herbe n'est pas plus verte dans les grandes villes. Pour ceux que ça intéresse, il reste encore deux jours à l'événement «Les Mots dits». Sinon on espère l'an deux avec impatience. Tenez-vous le pour dit.